

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 618 relatif au certificat de bonne vie et mœurs .

n° 618

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 juin 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué, en Côte Française des Somalis, le décret n° 52-553 du 16 mai 1952 relatif au certificat de bonne vie et mœurs (J.O.R.F. du 20 mai 1952, p. 5023).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.